

Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social DEAES à Niort et Périgny

Formation Initiale (FI) – Formation Continue, dont apprentissage (FC)

FI - Session du 04/11/2024 au 07/10/2025

FC – Session du 04/11/2024 au 31/03/2026



PUBLIC

Demandeurs d'emploi ou salariés, inscrits dans une démarche visant une validation professionnelle dans le secteur de l'aide à des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap.

MÉTIER

L'Accompagnant Educatif et Social réalise une intervention de proximité visant à compenser les conséquences d'un handicap ou d'un manque d'autonomie, quelle qu'en soit la nature. Il prend en compte les difficultés de la personne pour lui permettre d'être actrice de son projet de vie. Il accompagne dans les actes de la vie quotidienne, les activités de vie sociale, scolaire et de loisirs.

PREREQUIS

Le candidat réunit ces quatre conditions :

- être âgé de 16 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- avoir déposé son dossier d'inscription complet dans les délais prévus ;
- être déclaré admissible par la commission d'admission à l'issue des épreuves de sélection ;
- disposer à l'entrée en formation d'un dispositif de financement des coûts pédagogiques.

OBJECTIFS, MODALITES ET DUREE

Objectifs :

A l'issue de leur formation, les apprenants devront être en capacité :

- d'accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne ;
- d'accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité ;
- d'accompagner à la vie sociale et relationnelle de la personne ;
- de se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention ;
- de travailler en équipe pluriprofessionnelle, de gérer les risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne.

Modalités pédagogiques :

- une pédagogie active et participative ;
- des mises en situation professionnelle et des analyses de pratiques ;
- un accompagnement et un suivi individualisés.

IFP ATLANTIQUE propose cette formation sur 12 mois et/ou 18 mois en alternance, (sous réserve d'un effectif minimum de 8 personnes).

Modalités d'examen :

Chaque domaine de compétences est évalué séparément :

- en centre de formation lors d'épreuves écrites et/ou orales devant un groupe d'examineurs ;
- sur le terrain de stage, pour la validation des compétences, réalisée par le référent professionnel.

Durée :

Formation en alternance avec :

- 567 heures de formation théorique en centre ;
- 840 heures de stages pratiques

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Salariés en alternance: contrat de professionnalisation, Pro-A ou contrat d'apprentissage.

Dans le cadre des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, la formation étant prise en charge financièrement, aucune contribution financière ne sera demandée à l'apprenant.

- Demandeurs d'emploi: demande d'acceptation de prise en charge de la formation auprès de votre conseiller France Travail.
- Salariés en transition professionnelle: CPF de transition professionnelle (Transitions pro) après dépôt et étude de votre dossier auprès de leurs services.
- Compte personnel de formation (CPF).

Nous vous accompagnons au montage de votre dossier de financement, contactez-nous.

Dans tous les cas, merci de nous contacter pour toute demande de devis.

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'information sur :

- **Les débouchés et perspectives d'évolution :**

Solidarite.gouv.fr [AES](#)

- **La possibilité de valider un/ou des blocs de compétences (rubrique blocs de compétences) :**

[RNCP 36004 DEAES](#)

- **Les équivalences ou passerelles (rubrique liens avec d'autres certifications professionnelles) :**

[RNCP 36004 DEAES](#)

- **Le taux d'insertion en emploi :**

En attente de la mise à jour de la fiche RNCP vous pouvez consulter les résultats par la voie de l'apprentissage [InserJeunes \(education.gouv.fr\)](http://InserJeunes.education.gouv.fr)

RESULTATS 2023

- 29 candidats présentés au diplôme dont 3 apprentis.
- 96 % de réussite. 4 % de réussite partielle.
- 100 % de réussite en apprentissage.
- 89 % de nos diplômés sont en emploi 3 mois après obtention de leur diplôme.
- 4 apprentis inscrits. 25 % d'abandon et 25 % de ruptures de contrat (correspond à 1 apprenti ayant quitté la formation).
- 1 apprenti en poursuite d'étude après obtention de son diplôme (33 %) et 2 apprentis en emploi (67 %).
- 94 % de satisfaction (enquête réalisée auprès de 29 apprenants).
- Vous pouvez également consulter notre page inserjeunes : [InserJeunes \(education.gouv.fr\)](http://InserJeunes.education.gouv.fr)

CONTACT

IFP Atlantique

Rond-Point de la République / Site des 4 chevaliers
17180 PERIGNY

☎ **05 46 50 52 80**

contact@ifpatlantique.fr - www.ifp-atlantique.fr

Le [dossier d'inscription](#) est à télécharger sur notre site, ou sur demande, nous vous ferons parvenir un devis personnalisé.

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

N'hésitez pas à consulter notre page dédiée

[IFP ATLANTIQUE - Centres de formation \(ifp-atlantique.fr\)](http://IFP ATLANTIQUE - Centres de formation (ifp-atlantique.fr))

ou à solliciter notre référente handicap, Frédérique BABIN : fbabin@ifpatlantique.fr

